

Fonds Européen de Défense

Une opportunité pour les industriels de l'armement et de la défense en 2025



Politique Européenne de la Défense

La politique de sécurité et de défense commune (PSDC) est une composante de la politique étrangère et de sécurité commune de l'Union européenne (PESC). Elle permet aux États membres de développer une culture stratégique européenne de sécurité et de défense, de traiter ensemble les conflits et les crises, de protéger l'Union et ses citoyens, et de renforcer la paix et la sécurité internationales. **Depuis l'offensive menée par la Russie contre l'Ukraine en 2022, la PSDC a pris un nouvel élan, visant à créer une Union européenne de la défense.**

En 2025, le contexte géopolitique est marqué par des tensions croissantes. Les grandes puissances, telles que **les États-Unis, la Chine, l'Union européenne et la Russie**, exercent une influence significative sur l'environnement mondial. **Les conflits au Moyen-Orient, les enjeux climatiques, l'élection de Donald Trump aux États-Unis et la régulation de l'intelligence artificielle sont des thèmes majeurs.**

Les Entreprises de la Défense et de l'Armement en France en 2025

L'industrie de la défense et de l'armement en France et en Europe devient une préoccupation croissante des pouvoirs publics pour des raisons de sécurité nationale et de compétitivité économique. La France abrite plusieurs entreprises de premier plan dans ce secteur, telles que **Dassault Aviation, Thales, Safran, Naval Group, Airbus Defense & Space et MBDA**, – pour ne citer qu'elles - reconnues pour leurs innovations technologiques et leur expertise en matière de défense. Elles drainent un réseau de sous-traitants et jouent un rôle majeur dans le développement de systèmes d'armement avancés, de technologies de cybersécurité, et de solutions de défense aérienne, terrestre, navale et spatiale.

Le gouvernement français, par le biais de la Direction générale de l'armement (DGA), **soutient activement ces entreprises en leur offrant des financements, des commandes, des partenariats stratégiques, et des opportunités de recherche et développement.**

Zoom sur les PME

Cette base industrielle et technologique de défense (BITD) française est composée de **4 500 start-ups, PME et ETI** réparties sur l'ensemble du territoire, représentant **220 000 emplois** directs et indirects. Ces PME jouent un grand rôle dans l'écosystème de la défense, en fournissant des composants spécialisés, des technologies innovantes, et des services essentiels aux grands groupes de défense.

Elles bénéficient de plusieurs initiatives de soutien, telles que des appels à propositions dédiés, des programmes de financement, et des services de mise en relation avec des investisseurs. Cependant, elles font face à des défis importants, notamment des difficultés de financement en raison d'une faible présence des fonds d'investissement dans le secteur de la défense, une moindre rentabilité, et un niveau d'endettement élevé. **Pour répondre à ces défis, ces PME devront mobiliser entre 5 et 7 milliards d'euros de financements nouveaux, dont 1 à 3 milliards d'euros de fonds propres pour les cinq prochaines années.**

FONDS EUROPÉEN DE DÉFENSE

Le Fonds Européen de Défense (FED) est l'instrument de la Commission européenne pour **soutenir la recherche et le développement dans le domaine de la défense**. Il est mis en œuvre par des programmes de travail annuels. Le FED vise à renforcer les **capacités industrielles européennes** et à **soutenir l'industrie de défense par le financement de projets innovants et collaboratifs.**

Fonds Européens de Défense : 1,065 milliard d'euros en 2025 répartis sur 9 appels à propositions, ouverts jusqu'au 16 octobre et portant sur les domaines suivants :



Soutien médical de défense 35 millions d'euros

- Contremesures médicales de défense
- Tri et évacuation autonomes



Supériorité de l'information 39 millions d'euros

- Système européen de distribution d'informations multifonctionnelles



Technologies disruptives 43 millions d'euros

- Technologies permettant une grande profondeur
- Actions de recherche non thématiques ciblant les technologies disruptives pour la défense



Cybersécurité 54 millions d'euros

- Risque, robustesse et résilience pour les véhicules autonomes en opérations militaires
- Amélioration des capacités de défense cybernétique



Espace 115 millions d'euros

- Opérations et services en orbite
- Constellation ISR basée dans l'espace



Transformation numérique 27 millions d'euros

- Systèmes de dialogue humain-IA préservant la vie privée



Résilience énergétique et transition environnementale 93 millions d'euros

- Systèmes de propulsion pour les hélicoptères de nouvelle génération
- Systèmes de propulsion et de puissance hybrides navals
- Systèmes de propulsion et de gestion de l'énergie des aéronefs



Matériaux et composants 25 millions d'euros

- Chipelets pour applications de défense



Combat aérien 103 millions d'euros

- Combat aérien collaboratif
- Environnement amélioré pour les pilotes



Combat terrestre 192 millions d'euros

- Technologies pour les capacités de contre-batterie
- Plateformes terrestres modulaires multifonctionnelles et technologies associées
- Combat collaboratif terrestre incluant air-terre
- Munitions de masse abordables basées sur des drones



Protection et mobilité des forces 35 millions d'euros

- Démonstrateurs grandeur nature pour les systèmes de soldats de nouvelle génération



Guerre sous-marine 45 millions d'euros

- Engagement de guerre anti-sous-marine à distance
- Réseaux sous-marins avancés



Combat naval 54 millions d'euros

- Navire numérique et cloud de combat naval



Capteurs passifs et actifs avancés 58,5 millions d'euros

- Technologies radar 4D multi-bandes
- Détecteurs infrarouges



Simulation et formation 43 millions d'euros

- Cadre de conception et d'analyse multidisciplinaire pour les systèmes aériens
- Interopérabilité de la formation en direct, virtuelle et constructive



Appels non thématiques pour des solutions de défense innovantes et orientées vers l'avenir, axées sur les PME 67 millions d'euros

- Appel à propositions dédié aux PME et aux organisations de recherche
- Appel à propositions dédié aux PME
- Appel à propositions pour l'action de coordination et de soutien au réseau des Points Focaux Nationaux



Autres actions 67 millions d'euros

- Coaching d'affaires dans le Fonds Européen de Défense
- Accélérateur d'affaires EUDIS
- Services de mise en relation EUDIS pour les entreprises et les investisseurs
- Fonds de capital-investissement pour la défense sous InvestEU pour les PME et les entreprises de taille intermédiaire
- Hackathon de défense EUDIS dans 8 lieux
- Sensibilisation et communication FED
- Assistance technique et administrative pour la mise en œuvre du FED

Règles de Fonctionnement du FED et opportunité pour les PME du secteur de la Défense en 2025

Le FED fonctionne sur la base de programmes de travail annuels, avec des appels à propositions ouverts aux États membres et aux entreprises de défense. Les projets financés doivent être collaboratifs, impliquant plusieurs entités de différents pays européens. Les critères de sélection incluent l'innovation, la pertinence stratégique, et la capacité à renforcer la compétitivité de l'industrie de défense européenne. Environ 1Md d'€ est disponible chaque année.

Critères de Sélection des Projets



Innovation

Les projets doivent proposer des solutions innovantes et disruptives pour répondre aux défis de la défense.



Pertinence Stratégique

Les projets doivent être alignés avec les priorités stratégiques de l'Union européenne en matière de défense et de sécurité.



Collaboration Internationale

Les projets doivent réunir des entités de plusieurs pays pour favoriser la coopération et le partage de connaissances.



Impact Économique et Industriel

Les projets doivent démontrer leur capacité à renforcer la compétitivité de l'industrie de défense européenne.

Processus de Soumission et d'Évaluation

Publication des appels à projets

29 janvier

Date limite d'envoi des projets à la DGA

30 mai

⚠ Date limite de dépôt des offres à la CE

16 octobre

Publication des résultats de l'évaluation

Été 2026

Signature des conventions de subvention avec la CE

Avant le 31 décembre 2026



Comment se traduit l'accompagnement d'ABF Décisions auprès des acteurs de l'industrie de la défense ?

Le développement des investissements dans le secteur de la défense et de l'armement concerne l'ensemble des maillons de la chaîne industrielle, de la R&D à la production. L'évolution des politiques nationales et européennes, dans un contexte géopolitique en mutation, génère un paysage de financements particulièrement dense et stratégique.

Ces opportunités suscitent également de nombreuses interrogations : Quel dispositif mobiliser pour mon projet ? Est-il possible de combiner plusieurs aides ?

Comment financer à la fois des dépenses d'innovation, d'industrialisation ou de montée en cadence ?...

C'est pourquoi nous apportons à nos clients un **éclairage sur l'ensemble des possibilités existantes** et construisons avec eux **la meilleure Stratégie de Financements Publics à 6/36 mois**.

Depuis plus de 20 ans, nous accompagnons les acteurs qui œuvrent à la **souveraineté industrielle française**, et nous avons à cœur de contribuer à la concrétisation de projets à forts enjeux technologiques et stratégiques.

23 années
d'expérience

170
Collaborateurs

+15 Mds€
de projets financés
sur les territoires

9 bureaux
ouverts en
France

Pour en savoir plus, contactez :



**Franck
MAUDOUX**

Directeur développement

06 33 04 37 74

franck.maudoux@abfdecisions.fr

ABF
Part of Tinexta Innovation Hub

www.abfdecisions.fr

